

PUBLICATION IMMÉDIATE

Appui à la mise à niveau d'équipement de sonorisation et d'éclairage aux Îles

Sainte-Anne-des-Monts, le 31 mars 2003 – La Conférence régionale des élu(e)s de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine verse une subvention de 5 000 \$ à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine pour la mise à niveau du système de sonorisation et d'éclairage des Îles.

En 1999, les municipalités des Îles-de-la-Madeleine ont procédé à l'achat en commun d'un système de son et d'éclairage visant à offrir un service technique plus approprié aux besoins des organismes à but non lucratif ainsi qu'aux organisateurs d'événements récréatifs, touristiques et culturels. Ce projet avait reçu l'appui des milieux culturel et touristique des Îles et le CRCD Gaspésie-les Îles avait d'ailleurs participé financièrement au projet. La MRC des Îles-de-la-Madeleine est par la suite devenue propriétaire de cet équipement jusqu'à son transfert à la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine en l'an 2002 lors de la fusion des municipalités. La Municipalité retire des recettes de la location de ces équipements qui couvrent en majeure partie les frais annuels d'entretien et d'exploitation.

Le nombre d'événements a beaucoup augmenté depuis l'acquisition de cet équipement. Son utilisation importante et les déplacements vers les divers sites, particulièrement en saison estivale, ont entraîné une usure prématurée. Malgré les travaux d'amélioration exécutés à l'été 2005, auxquels la Conférence régionale a contribué pour une somme de 5 000 \$, des travaux d'amélioration supplémentaires sont encore nécessaires pour la mise à niveau de cet équipement.

Pour cette phase II, il faudrait apporter des ajouts et des réparations estimés à 10 000 \$ pour en assurer la mise à niveau. Ces deux systèmes font partie intégrante des activités récréo-touristiques et culturelles offertes et sont indispensables à la tenue d'événements sur le territoire des Îles. Ils ont contribué à l'augmentation du nombre d'activités et ses principaux utilisateurs sont les comités de loisirs locaux, les organisateurs d'événements et les diffuseurs de spectacles.

-30-

Source :

M. Bertrand Berger, président
CRÉGIM
Tél. : 418-392-9950 ou 418-788-2923

Renseignements :

M^{me} Louise Langevin
Consultante en communication
Tél. : 418- 368-6771, 418-892-5097
1 800 463-6178, poste 7